

«Çon tu n'as une part moindre que la leur ; et maudit soit celui qui voudrait porter atteinte à mon testament.»

Mais la féodalité paraît. Les barbares avaient dit : Tout pour les fils, rien pour les filles ; la féodalité dit : Tout pour le fils aîné. Saint Louis cependant fit cette loi : « Un père noble ne peut donner à sa fille plus que la part de celle-ci dans la succession ; s'il lui donne moins, elle peut à la mort de son père réclamer le surplus. » Mais bientôt une coutume empruntée à une loi lombarde déclara qu'une fille mariée et dotée n'aurait plus le droit de venir en partage de la succession paternelle, que sa dot constituait tout son avoir, *cette dot fut-elle un chapel de roses* ; et des pères, des frères, forçaient les fiancées, la veille de leur mariage, à jurer, sur leur part du Paradis, qu'elles ne prendraient jamais rien à l'héritage paternel. Sans doute, plus d'un frère aîné fut généreux, parce qu'il était riche et puissant ; mais à cette époque le père et la mère se taisaient devant l'autorité du fils ; et il y eut des frères qui, pour s'enrichir, attentèrent non-seulement à la fortune de leur sœur, mais encore les vendirent à ceux qui voulaient les leurs acheter.

« S'il est un être qui joue un rôle tout à fait à part, et dont l'influence morale sur le jeune homme a quelque chose de charmant, c'est la sœur. Est-elle plus jeune que son frère ? c'est presque une fille pour lui. Est-elle âgée ? c'est presque une mère. Dans l'un et l'autre cas c'est une sauvegarde.

Si le frère est l'aîné, il la protège, et, acquérant dans ce rôle de protecteur d'une femme je ne sais quelles délicatesses féminines, il devient pur comme elle dès qu'il est auprès d'elle. La sœur est-elle plus âgée ? c'est elle qui le conseille, elle qui l'encourage dans ses rêves de gloire ou d'héroïsme ; c'est elle surtout qui sert d'éternel messenger de paix entre ses parents et lui. Quel est le jeune homme qui, dans un de ces jours de rébellion où l'on jure de quitter la maison paternelle, ne se souvient d'avoir senti tout à coup sa main saisie doucement par la main d'une sœur, de s'être laissé entraîner malgré lui vers une chambre où il avait fait serment de ne plus rentrer, et de s'être précipité, à la voix touchante de la conciliatrice, dans ces bras paternels qui sont toujours si pressés de se rouvrir ? Quand la mort nous enlève nos parents, auprès de qui les retrouvons-nous par le souvenir ? auprès de notre sœur. Nos entretiens avec elle évoquent les jours qui ne sont plus, les êtres que nous pleurons, et il nous semble, en la pressant sur notre poitrine, que nous embrassons tout à la fois en elle et notre père, et notre mère, et notre jeunesse évanouie. »

Je m'arrête, mesdemoiselles, après ce gracieux plaidoyer en notre faveur ; mais je reviendrai souvent puiser dans *l'Histoire morale des Femmes* des encouragements, des conseils et des consolations.

J. J. FOUQUEAU DE PUSSEY.

OUI ET NON.



R. P..., ancien militaire, homme d'un caractère rude et inflexible, avait résolu de marier son fils avec l'enfant d'un de ses compagnons d'armes.

Le jeune homme avait conçu d'autres projets, rêvé une autre alliance. Mais d'une timidité excessive, le pauvre Arthur n'osa résister ouvertement à son père ; ses premiers mots avaient été si brutalement accueillis, qu'il laissa passer tout le mois des fiançailles, soupirant tout bas : Mlle Emma L.... prit sa mélancolie pour le symptôme classique de l'amour, et se mit à l'adorer de son mieux.

— Quand vint le jour du mariage, on se rendit à la mairie. Arthur était triste et réservé et semblait mûrir une terrible résolution ; Emma était radieuse.

M. le maire de C... les préliminaires terminés, adressa au futur la question d'usage : Arthur P..., consentez-vous à prendre pour femme Emma L.... ?

Arthur releva lentement la tête, et, d'une voix émue, mais nette et accentuée, répondit : Non !

E moi général, scandale, tableau.

On se sépare en désordre : les parens, indignés, demandent des explications à M. P... le père, qui semble frappé d'apoplexie. Quant à Arthur, il s'est sauvé, il est parti pour Paris.

A quelques jours de là, une jeune fille montait rapidement l'escalier d'un hôtel garni, rue Saint-Honoré ; elle avait demandé au concierge M. Arthur P..., arrivé de la veille. C'était Emma, venue avec son père et M. P. à la recherche du fiancé qui l'avait si indignement outragée ; mais elle était seule. Elle frappa à la porte no. 17, et entra sans attendre de réponse. Le jeune homme était couché et lisait un journal. Emma marcha droit au lit, et tirant de dessous son châle un énorme pistolet d'arçon, que sans doute elle avait dérobé à son père :

« Monsieur, dit-elle à Arthur, les yeux flamboyans, vous m'avez outragé, je veux une réparation ; cette réparation, je l'exige les armes à la main. Nous retournerons à la mairie de C... tous deux en toilette de mariés ; on vous fera la question d'usage ; vous direz oui, et moi je dirai non. »

Emma brandissait son pistolet à deux mains : c'était un argument ; après tout elle était dans son droit ou à peu près.

Du moins tel fut l'avis d'Arthur. Il promit, et partit le jour même avec son père, qui grinça des dents tout le long de la route.